

comité central. — Dons et recettes. — Nouvelles et annonces. — Programme du *Messenger de la société russe* pour l'année 1871.

ESPAGNE. — *La charité à la guerre. (La caridad en la guerra.)*

1870. *Juillet.* — Les horreurs de la guerre. — Documents officiels. — Revue de la presse. — Annales de l'association en Espagne. — Annales de l'étranger.

Août. — Secours aux blessés. — Convention de Genève. — Bibliographie. — Annales de l'association en Espagne. — Annales de l'étranger.

Septembre. — Secours aux blessés. — Articles additionnels à la Convention de Genève. — La charité pendant la guerre franco-prussienne.

Octobre. — Les ambulances neutres du comité français. — Résumé officiel des actes du comité central. — Comité de Navarre.

Novembre. — Correspondance. — Résumé officiel des actes du comité central. — Comité de Navarre.

Décembre. — Correspondance de Carlsruhe. — Résumé officiel des actes du comité central. — Décret rendu par le ministère de la guerre. — Lettre du comité central des dames au président du Comité international.

1871. *Janvier.* — La Charité des neutres. — Les Hospitaliers allemands. — Résumé officiel des actes de l'Assemblée.

ALLEMAGNE DU NORD

LE COMITÉ CENTRAL ALLEMAND PENDANT LA GUERRE DE 1870

Nous avons donné, dans le cinquième cahier du Bulletin international, quelques détails sur l'organisation des secours volontaires dans l'Allemagne du Nord, ainsi que sur l'activité des sociétés pour le soin des blessés de Baden, de Bavière, de Hesse et du Wurtemberg. Nos renseignements étaient tirés, soit de documents particuliers, soit de pièces imprimées.

Notre intention est, aujourd'hui, d'esquisser à grands traits l'organisation générale de la Société de secours allemande, ainsi que la nature de son activité jusqu'à la fin de l'année 1870. Ce qui pourra manquer à notre travail se trouvera tout naturellement complété à la fin de la guerre.

Rappelons d'abord que la réunion en un seul tout des différentes sociétés allemandes, et la formation de leur Comité central, reposent sur une convention en date du 20 avril 1869, signée immédiatement avant la Conférence internationale de Berlin (voy. Bulletin n° 1, pag. 14).

Le Comité central allemand, formé des délégués de toutes les sociétés pour le soin des blessés, s'est réuni à Berlin aussitôt après le commencement de la guerre, sous la présidence du Comité central prussien. Depuis lors il a travaillé à remplir la grande mission qui lui était confiée, et, avec la bénédiction divine, il y a réussi dans une mesure satisfaisante. Ses séances, au nombre de cent-vingt environ, ont été fréquemment honorées de la présence de S. M. la reine de Prusse, toujours infatigable lorsqu'il s'agit de secourir les malheureux.

Depuis lors un grand nombre de délégués ont été rappelés dans leur patrie respective, par les soins mêmes que réclamait l'œuvre commune. Leur place au Comité a été prise par les représentants diplomatiques de ces divers pays, et tous se sont consacrés à cette tâche avec le plus grand dévouement.

Un grand nombre des sociétés, représentées au Comité central, comptent, parmi leurs membres et leurs protecteurs les plus actifs, les monarques et d'autres membres des familles princières de leurs différents pays. Les principales sont les suivantes :

La *Société prussienne* pour le soin des blessés. A cette grande association se rattachent 9 sociétés provinciales et trois cents communautés plus restreintes, spéciales à des districts, à des cantons ou même à des localités. Conformément à un arrêté du 3 avril 1866, leurs statuts ont été approuvés par la Société centrale. Il s'y est joint, en outre, un grand nombre de Comités particuliers créés pour les besoins du moment, et destinés à une existence éphémère. N'oublions pas enfin l'*Association patriotique de dames, à Berlin*, créée également en vue de la guerre actuelle, mais qui compte déjà 360 sociétés affiliées et plus de 33,000 membres.

La *Société bavaroise* se compose d'un Comité central, de 8 Comités de district et de 162 sociétés affiliées. L'*Association bavaroise de dames* lui a prêté également un précieux concours.

La *Société saxonne* (avec 96 sociétés affiliées), a réuni ses efforts à ceux de la *Société internationale Albert* (femmes), escortée elle-même de 16 branches affiliées.

La *Société sanitaire württembergaise* a son siège principal à Stuttgart. Sous la direction de son Comité central viennent se ranger 16 sociétés affiliées dans les principaux districts, et plusieurs centaines de petites associations, dispersées dans différentes localités.

L'*Association des dames badoises*, appuyée de 96 sociétés affiliées et de 44 autres sociétés de secours, a réuni, sous une même impulsion, les efforts charitables des deux sexes.

La *Société de secours du grand-duché de Hesse* ne compte pas moins de 62 sociétés affiliées.

Mentionnons enfin, en terminant cette longue énumération, différentes associations dans le *Brunswick*, *Mecklembourg*, *Saxe-Weimar*, *Saxe-Attenbourg*, *Saxe-Cobourg-Gotha*, *Saxe-Meiningen*, *Oldenbourg*, *Anhalt*, *Schwarzbourg*, *Reuss*, *Schaumbourg-Lippe*, *Lippe*, *Waldeck*. Des efforts considérables ont été également faits dans les trois villes libres de *Lübeck*, *Brême* et *Hambourg*.

Ainsi, en résumé, nous ne trouvons pas moins de 1400 sociétés particulières, fondues dans la grande association patriotique allemande.

Lorsque le Comité central a été réuni à Berlin, le Comité prussien a pris une mesure de la plus haute importance. Afin d'éviter tout tiraillement et toute hésitation dans l'accomplissement de sa grande mission, il a décidé de consacrer toute son activité à la cause allemande. Sa caisse est devenue la *Caisse centrale allemande*, et son dépôt, le *Dépôt central allemand*. Les faits sont venus justifier pleinement cet acte de renoncement volontaire.

L'immense champ d'activité du Comité central allemand a été soigneusement divisé et distribué, pour éviter toute confusion dans le travail. Une *Direction générale* s'est consacrée à l'élaboration des règlements nécessaires, tandis qu'une section particulière a été chargée de la *surveillance de la Caisse* et des comptes qui s'y rapportent. Une autre section des plus nombreuses et des plus importantes est celle du *Dépôt*. Dans ce département rentrent la récep-

tion des dons chaque jour plus nombreux, l'achat et l'envoi de tous les médicaments et rafraichissements nécessaires dans les hôpitaux et les dépôts secondaires. Il est également chargé de l'organisation de dépôts particuliers sur le théâtre même de la guerre ou dans son voisinage immédiat, et il doit les approvisionner de tous les objets imaginables, nécessaires au soin et au soulagement des blessés et des malades. Des centaines de membres de l'*Association patriotique des dames* ont prêté un actif concours à cet immense labeur, soit au Dépôt central, soit au Dépôt des Halles de Berlin, soit dans un troisième local spécialement destiné à la confection. Enfin, avec l'aide de nombreux travailleurs volontaires, nous avons organisé un *Bureau de renseignements*, chargé de réunir tous les documents sur les morts, les blessés et les malades, et de répondre ainsi aux innombrables demandes d'information.

De plus, des délégués de différents pays, de provinces, de districts, d'accord avec le commissaire royal et inspecteur militaire pour le soin volontaire des blessés, se sont associés à l'œuvre du Comité central. Ces délégués ont d'abord été désignés dans toute l'Allemagne du Nord, à Baden et dans la Hesse. Cet exemple a été bientôt suivi en Bavière et dans le Wurtemberg.

Ainsi réparti, l'immense travail qui incombait au Comité central allemand était bien préparé pour recevoir une forte impulsion.

D'abord nous avons pu réunir d'immenses ressources en argent et en matières premières. Les appels faits, dans ce but, ont trouvé un énergique appui, soit chez les inspecteurs militaires, soit dans les chancelleries de l'Allemagne du Nord et des Etats du Sud.

Et ce n'est pas seulement sur la terre allemande que nos voix ont été entendues, c'est dans le monde tout entier. Partout où résident des Allemands, en Amérique (aux Etats-Unis surtout), aux Indes, au Japon, en Australie, les cœurs nous ont chaudement répondu. Bien des citoyens de pays étrangers ont tenu à se joindre à notre œuvre. Grâce à ce concours universel, le Comité central a vu affluer, dans sa caisse, en moins de 5 mois, plus de 12 millions de francs (3,204,437 thalers).

Qu'est devenu tout cet argent? — La *Section des dépôts* seule a déjà déboursé 6,095,637 fr. (1,892,170 thalers), et les commandes qu'elle a faites absorberont la plus grande partie de ce qui reste maintenant dans la caisse. Les subsides accordés à quelques socié-

tés particulières, les frais des délégués, le personnel des dépôts et des ambulances, ont déjà absorbé une somme de 1,684,922 francs (449,312 thalers). La caisse centrale a reçu quelques sommes à destination spéciale pour certaines sociétés; elles ont été fidèlement remises, et se montent ensemble à 167,800 francs (44.763 thalers).

Enfin, la charité des donateurs n'a pas oublié les invalides, non plus que les veuves et les orphelins privés par la guerre actuelle de moyens de subsistance. La caisse centrale a été chargée de compter, dans ce but et en dehors des sommes ci-dessus mentionnées, 2,352,000 francs (627,210 thalers) à la Fondation-Guillaume, sur laquelle nous reviendrons tout à l'heure.

Des *dépôts principaux* ont été organisés à Coblenze, Mayence et Mannheim. A chacun d'eux ont été attachés des *dépôts de réserve* placés un peu plus en arrière dans le pays (Görlitz, Leipzig, Magdebourg, Cassel, Hamm, Hambourg, Cologne, Munich, Nuremberg, Stuttgart). Leur alimentation était ainsi facilitée, de même que le transport des envois considérables faits par le Comité central ou par des villes libres.

A mesure que la guerre se prolongeait et s'étendait, d'autres dépôts étaient incessamment organisés sur les derrières de l'armée. Beaucoup de ces derniers sont déjà devenus inutiles. Nous en possédons maintenant à Haguenau, Wissembourg, Lunéville, Nancy, Pont-à-Mousson, Metz, Châlons, Epernay, Rheims, Soissons, Dammartin, Château-Thierry, Meaux, Lagny, Corbeil, Versailles, Amiens, Orléans, Chaumont, Etampes.

Jusqu'au 30 novembre, il a été expédié 190 envois considérables aux dépôts, 489 aux hôpitaux et 45 à l'armée en campagne, soit en tout 724. Le chiffre total a été porté depuis lors à 776 par 52 nouveaux envois. Tous ont été accompagnés par des hommes consciencieux et capables; les mêmes précautions étaient prises à l'égard des dépôts.

Quelque considérables que soient les sommes reçues par la section du dépôt central, elles auraient été cependant loin de suffire aux besoins pressants qu'il nous fallait satisfaire de tous les côtés, non-seulement dans les hôpitaux en France et en Allemagne, où amis et ennemis étaient soignés avec une égale sympathie, mais aussi parmi les troupes longtemps occupées au siège d'une place, comme à Metz et à Strasbourg, et par là même, plus exposées

aux maladies. Ce déficit a été heureusement comblé par les dons en nature, très-considérables, qu'a reçus le Comité. Un compte rendu publié au 30 novembre donne la liste complète de tous les objets qui, de ce chef, ont pu être envoyés du dépôt central là où ils faisaient besoin. Ils sont groupés en sept catégories :

1. Objets de campement ; 2. vêtements ; 3. objets de pansement ; 4. instruments et appareils chirurgicaux ; 5. médicaments et désinfectants ; 6. aliments, tabac, etc. ; 7. Objets divers nécessaires à l'installation des hôpitaux. Ces envois représentent ensemble plusieurs millions d'objets divers répartis dans plus de 50,000 colis. Leur valeur peut être taxée à environ 15 millions de francs (4 millions de thalers).

Dans ces chiffres ne sont pas compris tous les envois faits directement des *dépôts de réserve* aux dépôts principaux ou sur le théâtre même de la guerre. Ils figureront dans un compte rendu général qui sera publié après la guerre.

Les efforts faits par le bureau des diaconies de campagne, pour l'organisation de *bibliothèques d'hôpitaux*, ont été également vigoureusement appuyés par le Comité central. L'Agence internationale de Bâle nous a rendu, à ce point de vue, les plus grands services.

L'œuvre du *Bureau de renseignements* a pris une extension en rapport avec l'immensité des armées en campagne et avec le nombre des malades ou blessés ennemis soignés dans les hôpitaux allemands. Des listes de tous les individus soignés dans chaque hôpital lui sont régulièrement envoyées. Environ 60 personnes y sont occupées toute la journée et souvent une partie de la nuit. Elles ont à dresser des registres alphabétiques, à les tenir constamment à jour, à répondre à une foule de demandes, à correspondre avec les bureaux de Munich, de Stuttgart, de Carlsruhe, de Darmstadt, etc. ; elles envoient enfin au Comité international de Genève des matériaux aussi complets que possible, pour la publication des listes de blessés ennemis.

Dès les premiers jours de la guerre, on s'est sérieusement préoccupé du *soutien des invalides, des veuves et des orphelins*. Le 26 juillet, un décret royal recommandait l'élaboration des statuts pour une institution applicable à l'Allemagne tout entière. Le 25 août, le Comité central proposa à l'approbation de Sa Majesté les statuts

de la *Fondation-Guillaume allemande*; ceux-ci furent ratifiés, en date du 6 septembre, et dès lors la jeune Société a reçu, principalement des Allemands établis à l'étranger, les sommes considérables que nous avons mentionnées plus haut. Le Comité central s'est, jusqu'à présent, abstenu de tout appel public en faveur de cette œuvre, se consacrant tout entier au soin des malades et des blessés, but plus spécial de sa création. Sous son impulsion cependant, un rameau de la Fondation-Guillaume a été adjoint à chaque société nationale ou provinciale, afin qu'elle fût à même de satisfaire aux besoins les plus pressants qui se manifesteraient à elle.

Après avoir esquissé rapidement la nature de l'activité du Comité central, n'oublions pas que les sociétés nationales, provinciales ou même celles qui n'embrassent qu'un district ou qu'une localité, ont fait entre elles toute une œuvre qui égale en étendue, si même elle ne surpasse pas la sienne. En effet, si d'un côté elles ont contribué par de nombreux envois à la fondation des principaux dépôts à Berlin et ailleurs, elles se sont mises, d'un autre côté, en communication directe avec le théâtre même de la guerre. Elles ont organisé les trains d'ambulances auxquels étaient attachés nombre de médecins et d'infirmiers capables. Ce n'est qu'à titre d'exemple que nous rappelons ici les excellentes ambulances wurtembergeoise, bavaroise, hambourgeoise (cette dernière de création un peu plus récente que les autres); elles ont, en particulier, rendu des services inappréciables pour le transport des malades. Le corps médical attaché à ces ambulances s'est consacré à son œuvre avec autant de dévouement que de succès; plusieurs de ses membres ont succombé aux suites des fatigues qu'ils avaient endurées, ou aux maladies contractées en remplissant leur tâche. Les hôpitaux placés à l'intérieur du pays, ont été encore l'occasion d'un grand déploiement d'activité de la part des sociétés; c'est sur ce théâtre qu'a pu particulièrement se manifester le zèle charitable des femmes. Elles ont aussi prêté un précieux concours à l'organisation des rafraîchissements, pour les trains de malades ou de blessés.

Mais ce n'est qu'à la fin de la guerre que les fruits de tous ces efforts isolés pourront être traduits par des chiffres. Ce n'est qu'alors aussi que nous pourrons indiquer dans quelle mesure les sociétés étrangères, et en particulier l'*Agence de Bâle*, se

sont associées à la grande œuvre de charité des sociétés allemandes.

Quelques-uns ont blâmé l'initiative et la liberté d'action laissées aux différentes sociétés nationales, comme nuisant à l'unité de l'œuvre. D'autres, au contraire, mieux inspirés, ont reconnu que nous avons marché véritablement dans le sens de l'unité de tous les efforts allemands.

Nous suivrons avec persévérance, jusqu'à l'entier accomplissement de notre tâche, la voie que nous avons parcourue jusqu'ici, persuadés qu'elle ne porte aucun préjudice à l'activité, ni de la Société centrale, ni de ses différentes ramifications.

Nous ne terminerons pas ce travail sans adresser les témoignages de notre plus vive gratitude à tous ceux qui en, Allemagne et à l'étranger, se sont associés à notre grande œuvre de charité et d'amour fraternel. Puisse la bénédiction divine retomber sur leur tête!

L'ŒUVRE DES SOCIÉTÉS DE SECOURS DANS LES GUERRES MARITIMES

Résultat du concours ouvert par le Comité central prussien.

Aujourd'hui, jour de la fête de S. M. la reine, son auguste protectrice, le Comité central prussien de secours aux militaires blessés et malades, est à même de faire la publication suivante :

La conférence internationale des sociétés de secours aux blessés militaires, tenue à Berlin dans le courant du printemps de l'année 1869, a fourni au comité central de Berlin l'occasion d'envisager de plus près la possibilité d'appliquer les principes de la Convention de Genève aux guerres maritimes. Dans la séance du 27 avril 1869, il a mis au concours la solution des questions suivantes, dont l'ensemble se rattache à l'idée précitée.

« Dans quelles circonstances, sous quelle forme et avec quel succès la charité privée a-t-elle pris part aux efforts faits jusqu'à présent, en temps de guerre maritime, pour sauver les naufragés et pour prendre soin des blessés et des malades des flottes belligérantes ? »

« Dans quelle mesure et à quelles conditions les sociétés de